



Demande autorisation pour installation électrique d'un garage

Par **Nath**, le **15/11/2009** à **23:48**

Bonjour,

Je suis propriétaire d'un garage, il va y avoir des travaux de réfection de voirie et je souhaite profiter des ces travaux pour racorder mon garage à l'électricité.

J'ai fait faire un devis je prends en charge la totalité des travaux et le raccordement se fera sur mon compteur.

Le Syndic et le Conseil Syndical de ma résidence peuvent-ils m'interdire les travaux que fera une entreprise ? L'entrepreneur me dit que non.

Y a t il un article de loi ou autre pouvant arduement ma demande.

Je vous remercie

Cordialement